

Votre emploi Parler anglais au travail : un must! Les francophones doivent redoubler d'efforts pour parler un anglais convenable. Mais au bout du compte, c'est un investissement qui rapporte sur les plans tant personnel que professionnel.

Par **Chantal Teasdale, CRHA**

Dans le cadre de ses fonctions de gestionnaire dans une entreprise de la Rive-Sud, Bruno communique principalement en français avec ses employés et ses collègues. Cependant, son supérieur et d'autres collaborateurs clés sont anglophones et leurs bureaux sont situés au siège social en Hollande.

C'est une réalité commune à de nombreux travailleurs québécois, quelle que soit la taille de leur entreprise. Outre les sièges sociaux ou le pouvoir décisionnel qui peuvent se trouver à l'étranger, la mondialisation et l'ouverture des marchés, les fusions et les acquisitions multiples font en sorte que le Québec s'ouvre évidemment aux autres provinces, mais aussi à des pays étrangers. Ainsi, pour pouvoir communiquer au sein de l'organisation, la langue anglaise est souvent requise. Autrement, comment s'entendre avec ceux qui nous dirigent? Comment échanger des bonnes pratiques avec des collaborateurs? Comment participer aux réunions où discutent des gens de fonctions similaires, de toutes les divisions?

Que ce soit pour accueillir une personne, répondre au téléphone, converser avec un collègue, correspondre par courriel, vendre, négocier, animer une réunion, faire une présentation ou communiquer avec un patron, la maîtrise de la langue anglaise est devenue une nécessité, sous peine de rater des occasions d'avancement.

Ainsi, Louis est superviseur dans l'entreprise où travaille Bruno. Il s'est vu refuser une promotion de chef de secteur en raison de son manque d'aisance en anglais. En fait, il a éprouvé beaucoup de difficulté à se vendre en entrevue à son futur patron. C'est donc un candidat bilingue, dont la langue maternelle est l'anglais, qui a obtenu le poste. Louis n'a pu cacher sa déception, mais il a aussi réalisé qu'il aurait pu profiter des cours d'anglais offerts depuis plusieurs années par son employeur et qu'il refusait de suivre, faute de temps. Meilleure chance la prochaine fois!

Bruno raconte donc sa réalité de travail à ses deux fils. Il veut les convaincre que la langue anglaise est un incontournable dans beaucoup d'emplois, surtout si on a la moindre ambition professionnelle. Après ses journées de travail, Bruno consacre quatre heures par semaine à suivre un cours de conversation anglaise avec un tuteur PRIVÉ, dont les frais sont assumés par son employeur. De plus, il n'hésite pas à perfectionner sa maîtrise de la langue de Shakespeare en écoutant les nouvelles télévisées à des chaînes anglophones; il lit aussi des journaux d'affaires anglophones pour se familiariser avec la terminologie d'affaires ainsi que des magazines de golf, de chasse et de pêche pour alimenter certaines conversations avec ses collègues. Lorsqu'il doit faire une présentation en anglais devant un groupe, il s'exerce au préalable avec son TUTEUR qui le corrige de manière constructive et lui recommande des mots plus appropriés pour avoir plus d'impact. Il en profite aussi pour valider le choix de quelques histoires ou expressions qui sauront détendre l'atmosphère ou attirer l'attention.

Chantal Teasdale, CRHA, est directrice, formation et développement organisationnel chez QIT – Fer et Titane.

Cet article a été publié dans le quotidien *La Presse* le 6 décembre 2008